

**30^{ème} Session de l'Assemblée
de la Commission océanographique intergouvernementale (COI)
Paris, France, 26 juin-4 juillet**

Contribution au Programme de travail de l'OHI pour 2019

Tâche 1.1.9.1	Entretenir des relations avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, y compris la participation à l'Assemblée
---------------	--

L'Assemblée est l'organe directeur suprême de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO. Les fonctions de l'Assemblée consistent à examiner les questions relatives à la gestion des organes subsidiaires régionaux et de leurs programmes, à superviser les programmes de recherche océanique, les systèmes d'observation de l'océan et la gestion des données, les systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis, la coordination des systèmes d'avertissement et d'atténuation des dangers océaniques, le programme et la stratégie en matière de renforcement des capacités, le développement durable et la gouvernance, l'administration et la gestion de la COI et la gouvernance du projet GEBCO OHI-COI en coopération avec l'OHI.

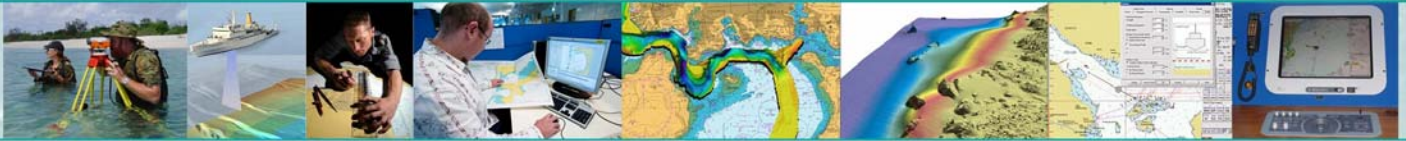


**Intergovernmental
Oceanographic
Commission**

La 30^{ème} session de l'Assemblée de la COI qui a eu lieu au siège de l'UNESCO, à Paris, France du 26 juin au 4 juillet, a été précédée de la 52^{ème} session du Conseil exécutif de la COI tenue le 25 juin. La journée des sciences océaniques a également été célébrée par des réunions d'experts le 27 juin. Les délégations ont compris des représentants des Services hydrographiques des Etats membres de l'OHI suivants : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, France, Allemagne, Pérou, Portugal, République de Corée, Fédération de Russie, Singapour, Suède, Thaïlande, Turquie, Etats-Unis et Viet Nam. Le Directeur Mustafa Iptes et l'adjoint aux Directeurs David Wyatt y ont représenté l'OHI. L'Assemblée a été ouverte par le Directeur général adjoint de l'UNESCO, M. Qu Xing, au nom de la Directrice générale, Mme Audrey Azoulay, et par le Dr Vladimir Ryabinin, Secrétaire exécutif de la COI.



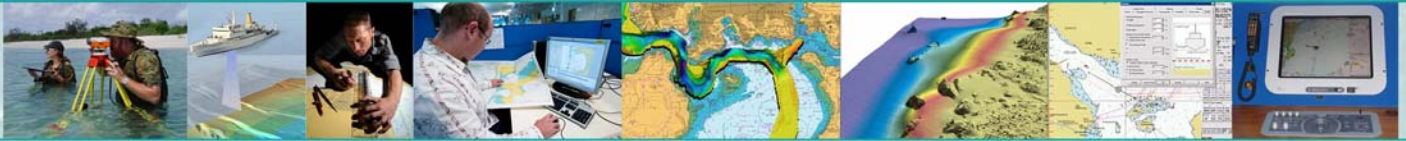
La 30^{ème} Assemblée plénière de la COI en séance plénière



Généralités

L'Assemblée a accueilli les rapports du Secrétaire exécutif sur les activités des organes subsidiaires régionaux de la COI – *les sous-commissions du Pacifique occidental, les régions des Caraïbes et adjacentes, et l'Afrique ainsi que les Etats insulaires adjacents* – l'état d'avancement du rapport de la COI sur les sciences océaniques mondiales, le programme de recherche climatologique mondial et la seconde expédition internationale dans l'océan Indien. En présentant les discussions sur la Décennie des sciences océaniques pour le développement durable (la Décennie), le Secrétaire exécutif a souligné le fait qu'il y a eu moins de deux ans de travail avec les Etats membres, les NU, tous les partenaires et les parties prenantes, pour développer un plan de mise en œuvre. Il a noté qu'il s'agit d'une occasion unique pour tous de parvenir à des avancées décisives en océanographie dans l'intérêt des hommes et de la planète. Le Secrétaire exécutif a identifié comme principaux défis pour le petit Secrétariat de la Commission la double tâche consistant à collecter non seulement les ressources extra budgétaires nécessaires pour soutenir ses principaux programmes opérationnels, mais également d'importantes ressources additionnelles pour conduire et coordonner la phase de préparation de la Décennie. Il a noté le développement d'une nouvelle approche pour la collecte de fonds et la promotion, basée sur la mise en exergue des avantages sociaux des travaux de la COI et sur la démonstration du retour sur investissement dans les sciences et l'observation des océans. Le Secrétaire exécutif a souligné que la réunion de planification globale à Copenhague en mai dernier, a représenté un premier pas visant à réunir des experts et des parties prenantes afin de discuter et d'identifier les questions scientifiques devant être traitées au cours de la Décennie. Il a présenté les six problèmes sociétaux de la Décennie, les avancées scientifiques attendues, les zones prioritaires en matière de recherche et de développement ainsi que les quatre piliers éventuels de la Décennie (un Atlas géoréférencé, un système d'observations et de données, l'interface science/politique et les applications sociétales). Il a souligné la nécessité d'innovations technologiques ainsi qu'une évaluation économique de l'océan pour mener le développement de partenariats transformateurs dans le cadre de la Décennie.

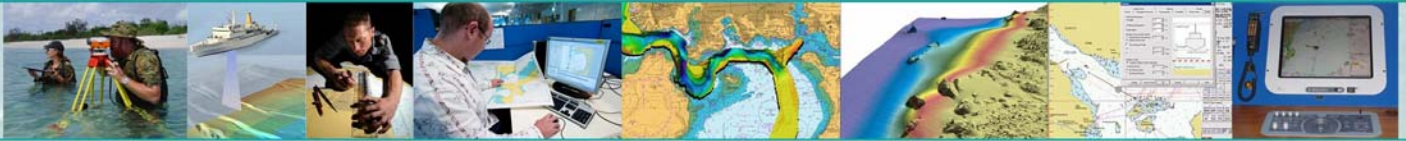
L'Assemblée a reconnu que la COI joue un rôle prépondérant dans le développement d'indicateurs de l'objectif 14 du développement durable des NU (ODD). Dans le contexte de la biodiversité au-delà de la juridiction nationale (BBNJ), la contribution de la Commission sur le développement des capacités et le transfert de technologie marine a été notée comme particulièrement importante. L'Assemblée a souligné la nécessité de services et d'échanges de données plus opérationnels, avec un accent particulier sur l'échange de données en temps réel. L'Assemblée a accueilli le maintien de la 2^{ème} expédition internationale dans l'océan Indien (IIOE-2) jusqu'en 2025 en tant que contribution importante à la première moitié de la Décennie. Le rôle potentiel de la planification spatiale maritime pour résoudre de nombreux problèmes liés au développement économique des nations côtières a été mis en avant. L'Assemblée a débattu de l'évaluation des océans du monde des NU et de la progression du système d'observation des océans mondiaux (GOOS), du système d'observation du climat mondial et de la restructuration de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui aboutiront à la création d'un comité collaboratif mixte OMM-COI auquel le nouveau comité technique mixte OMM-COI pour l'océanographie et la météorologie (JCOM) rendra compte. Deux projets liés au GOOS – le projet AtlantOS financé par Horizon 2020 de la Commission européenne (CE) et le système d'observation du Pacifique tropical



en 2020 (TPOS 2020) – ont été mis en lumière. Il a été noté que le projet AtlantOS a contribué au développement d'une vision pour un système d'observation des océans dans tout l'Atlantique en tant que contribution au GOOS, et qu'il s'efforce de développer des mécanismes afin de s'engager avec les agences et organisations des Etats membres dans le bassin Atlantique.

Deux résolutions adoptées par le 18^{ème} Congrès météorologique mondial, qui ont un impact sur les activités scientifiques et d'observation des citoyens, ont été mises en avant. La première résolution a réaffirmé l'importance des observations météorologiques maritimes, y compris celles des Zones économiques exclusives (ZEE), utilisées opérationnellement par les membres de l'OMM pour fournir des services à l'appui de la sécurité de la navigation et de la protection de la vie et des biens dans les zones côtières et offshore ; elle clarifie également le régime juridique dans le cadre duquel opère le dispositif Voluntary Operating Ship Scheme et les plateformes d'observation des surfaces. La seconde résolution a noté l'historique des 20 ans de travaux de la COI visant à développer un cadre de coopération pour le partage des données océaniques dans les ZEE, reconnaissant que les modèles et services de prévision opérationnels de l'OMM dépendent toujours plus des flux de données globaux durables des observations subsuperficielles et a décidé d'identifier les besoins des variables océaniques subsuperficielles afin d'améliorer la qualité de ces prévisions et services, travaillant en relation étroite avec la COI afin d'examiner les mécanismes qui mettent gratuitement à disposition les données subsuperficielles dont l'impact est le plus élevé, et pour développer la capacité de tous les membres de l'OMM d'utiliser les systèmes et services de prévision qui en résultent. On a également noté les travaux du groupe de coordination des observations du JCOMM et du GOOS qui ont sondé les réseaux d'observation des océans sur les problèmes auxquels ils sont confrontés lors d'observations au sein des ZEE en toute conformité avec les dispositions de la CNUDM (Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer).

L'Assemblée a également débattu des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et d'atténuation des risques (*PTWS*), dans l'océan Indien (*IOTWMS*) et dans l'Atlantique nord-est, dans la Méditerranée et les mers adjacentes (*NEAMTWS*) – du système d'alerte aux tsunamis et aux autres risques côtiers dans la Caraïbe et les régions adjacentes (*CARIBEEWS*) ainsi que de la coordination mondiale des systèmes d'alerte et d'atténuation pour les risques liés aux océans et pour les proliférations algales nocives. Au cours de la présentation des rapports concernant le groupe de travail sur le système d'alerte aux tsunamis et autres aléas (*TOWS-WG*) et des discussions qui ont suivi, l'OHI a été mise en exergue en tant qu'organisation partenaire importante, notamment pour ce qui est de la transmission de renseignements d'alerte. L'adoption du rapport et des recommandations du *TOWS-WG* signifie que le sous-comité sur le service mondial d'avertissements de navigation (*SC-SMAN*) et le *TOWS-WG* peuvent progresser sur la mise en œuvre des processus opérationnels pour la diffusion des alertes aux tsunamis et d'une communication structurée via le *SMAN* Organisation maritime internationale/OHI. Le président du Comité directeur de la *GEBCO* (*GGC*) OHI/COI a souligné l'importance de jeux de données bathymétriques complets en vue de modéliser les impacts des tsunamis et la vitesse de propagation de l'onde.

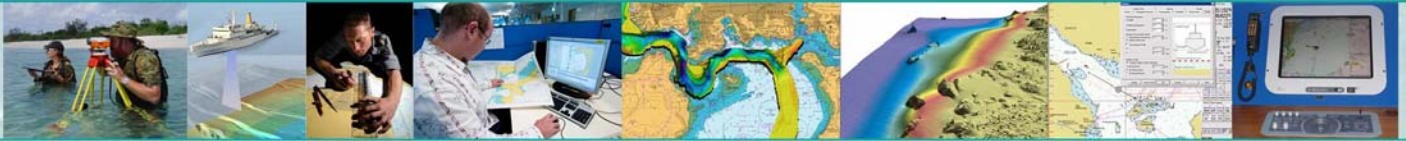


L'Assemblée a été informée de la proposition de développement du système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI, qui constituera un cadre dans lequel les systèmes, produits et services de données et d'informations océaniques existants seront mis en valeur et où les connections entre ces systèmes seront encouragées et éventuellement développées par les parties prenantes concernées. Il a été noté que le Comité d'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) travaillera avec les parties prenantes existantes, liées ou non à la COI, en vue d'améliorer l'accessibilité et l'interopérabilité des données et informations existantes, et en vue de contribuer au développement d'un système mondial de données et d'information océaniques, en optimisant les solutions existantes lorsque possible. L'ODIS de la COI ciblera des scientifiques, des agences gouvernementales/décideurs politiques, des programmes mondiaux et régionaux de la COI, les centres nationaux de données océanographiques de l'IODE, des unités de données associées, des unités d'information associées, des agences des NU, des OIG, et des entreprises industrielles et commerciales. L'Assemblée a mis en exergue la nécessité de développer l'ODIS avec l'implication du plus grand éventail possible de parties prenantes, assurant une participation active des Etats membres de la COI mais également d'autres agences des NU, ONG et programmes et projets régionaux, ainsi que du secteur privé.

Bathymétrie océanique et renforcement des capacités

L'Assemblée a examiné le rapport biennal du président du GGC et a exprimé son soutien pour une implication renforcée de la COI dans les travaux relatifs aux activités de la GEBCO. Le président du GGC a mis en exergue les diverses activités entreprises ces deux dernières années, soulignant en particulier le lancement, en février 2018, de la phase opérationnelle du projet *Seabed 2030* Nippon Foundation-GEBCO ainsi que les progrès réalisés en vue d'accroître la couverture bathymétrique mondiale. Il a noté que davantage de détails avaient été fournis la veille lors de l'événement parallèle sur le *Seabed 2030*. Les propositions de révisions, telles qu'amendées par l'IRCC11, au mandat et aux règles de procédure du Comité directeur, ont été avalisées. Au cours des discussions concernant la GEBCO, le représentant de l'OHI a noté que le soutien oral largement répandu devait être soutenu par de réelles actions visant à récolter des données bathymétriques et à les mettre à disposition. Il a également exhorté l'ensemble des Etats membres de la COI, qui possèdent ou exploitent des navires de recherche, à s'assurer que leurs navires collectent et conservent des données bathymétriques à chaque fois qu'ils sont en mer, et que ces données sont fournies au Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique afin d'être mis à disposition gratuitement et librement à toute personne susceptible de souhaiter les utiliser, demande réitérée par le Secrétaire exécutif de la COI.

L'Assemblée a discuté de la stratégie de développement des capacités de la COI, incluant ses programmes régionaux et des propositions pour le fonds pour le développement des capacités de la COI. Les activités de connaissance des océans de la COI, incluant des contributions à la connaissance des océans dans le plan d'action 2018-2021, qui ont été entreprises au cours de la dernière période intersession, ont été soulignées, y compris les progrès en matière de coopération mondiale et régionale.



Événement parallèle et groupe de discussion sur le projet *Seabed 2030* Nippon Foundation - GEBCO

Un événement parallèle et un groupe de discussion sur le projet *Seabed 2030* Nippon Foundation – GEBCO ont eu lieu au cours de la pause déjeuner de l'Assemblée le 2 juillet, animé par M. Shin Tani, président du Comité directeur de la GEBCO. L'adjoint aux Directeur David Wyatt, représentant l'OHI, y était invité en tant qu'intervenant. Au cours des introductions aux discussions, il a mis en exergue l'association de longue date de l'OHI avec le projet GEBCO et avec sa gouvernance. Il a souligné l'importance de compléter la représentation des fonds marins en vue de soutenir de nombreuses initiatives des NU, qui nécessitent un jeu de données bathymétrique complet afin d'atteindre leurs objectifs.



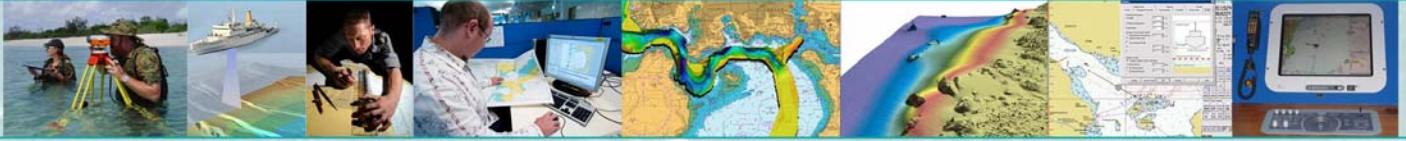
Les participants au groupe de discussion lors de l'événement parallèle du Seabed 2030

Présidence

L'Assemblée a élu M. Ariel Hernán Troisi d'Argentine en tant que nouveau président de la COI pour 2019 à 2020.

Prochaines sessions

La prochaine session de l'Assemblée de la COI (Assembly-31) devrait avoir lieu du 14 au 25 juin 2021, les 53^{ème} et 54^{ème} réunions du Conseil exécutif devant avoir lieu du 29 juin au 3 juillet 2020 et le 13 juin 2021, respectivement. L'ensemble des documents de la 30^{ème} session de l'Assemblée de la COI seront mis à disposition sur le site web de la COI de l'UNESCO. Il a également été souligné que la Conférence sur les océans devrait avoir lieu du 2 au 6 juin 2020.



69^{ème} Session du comité de la coopération technique de l'OMI Londres, Royaume-Uni, 25-27 juin

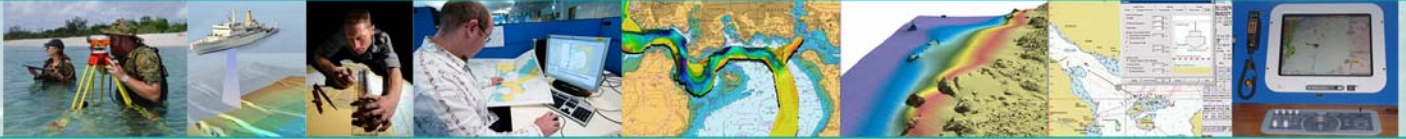
Contribution au Programme de travail 2019 de l'OHI	
Tâche 1.1.8.5	Maintenir des relations avec l'Organisation maritime internationale (OMI), incluant la participation aux réunions de coopération technique

Le comité de la coopération technique (TC) est l'organe de l'OMI chargé des questions relatives à la mise en œuvre de projets de coopération technique pour lesquels l'OMI est l'agence responsable de l'exécution ou dans le cadre desquels elle coopère, ainsi que de toute autre question relative aux activités de l'OMI en matière de coopération technique. La 69^{ème} session du TC (TC 69) a eu lieu au siège de l'OMI à Londres, RU, du 25 au 27 juin 2019. M. Zulkurnain Ayub (Malaisie) a présidé la réunion. L'adjoint aux Directeurs Alberto Costa Neves y a représenté l'OHI.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire général de l'OMI, M. Kitack Lim, a mis en exergue le thème de la Journée mondiale de la mer de cette année : « L'autonomisation des femmes dans la communauté maritime », dans la lignée de l'ODD 5 (*Parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles*), visant à souligner la contribution fondamentale des femmes au secteur maritime dans le monde entier. L'OMI, par le biais de son programme « Les femmes dans le secteur maritime », mené sous les auspices de la Division de la coopération technique, travaille depuis 31 ans à encourager la contribution des femmes en tant que parties prenantes clés du secteur maritime. Il a mis en exergue le rôle du programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI, qui aide les Etats membres à développer et à concevoir des politiques et stratégies innovantes afin de répondre aux besoins des pays en vue d'atteindre l'ODD.



Le président, M. Zulkurnain Ayub (Malaisie), s'adresse aux participants à la réunion.



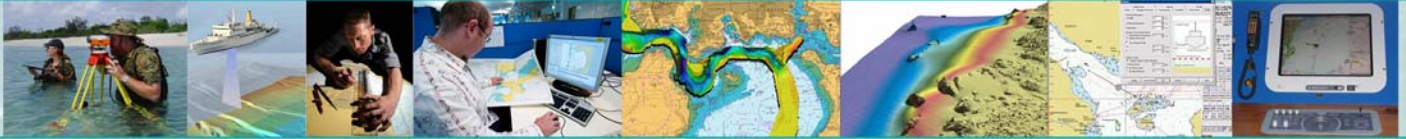
Les participants à la réunion ont passé en revue l'exécution du PICT au cours de 2018 et ont approuvé le PICT pour 2020-2021 ainsi que la dotation d'environ 14,6 millions d'US dollars à partir du fonds du TC en vue de soutenir les activités principales du programme. Le fonds du TC reçoit des contributions d'Etats membres et d'agences donatrices. Le comité a avalisé la stratégie à long terme de mobilisation des ressources afin de soutenir les projets de renforcement des capacités et de développement maritime. Le PICT 2020-2021 prévoit des ateliers et des cours de formation régionaux sur la sécurité de la navigation impliquant l'OHI et l'AIMS dans l'ouest de l'Afrique centrale, en Asie, dans les îles du Pacifique, en Europe de l'est, en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que dans les Etats arabes et dans la région de la Méditerranée.

Le comité a examiné la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, notamment les ODD 5 et 14, ainsi que le renforcement des partenariats avec l'université maritime mondiale (UMM), l'institut de droit maritime international (IMLI) et avec d'autres institutions de formation maritime mondiales. Il a également approuvé le nouveau module amélioré de profil maritime de pays, qui peut fournir des connaissances à l'appui des visites OMI-OHI-AISM d'évaluation des besoins des Etats côtiers.

La réunion a pris note de la première mission conjointe d'évaluation des besoins effectuée au Soudan par l'OMI, l'OHI et l'AIMS, et concentrée sur des questions relatives à l'hydrographie, aux levés hydrographiques, aux cartes marines, à l'organisation du trafic maritime et aux aides à la navigation. La collaboration entre les trois organisations, qui devrait se maintenir dans la durée, visait à améliorer et à soutenir la sécurité de la navigation. A également été notée la participation de la présence régionale de l'OMI aux activités relatives à l'OHI et à l'AIMS dans le cadre de la devise des NU « Unis dans l'action » ainsi que la contribution de l'OHI aux activités de renforcement des capacités dans la région de l'Asie et du Pacifique.

Le comité a pris note de l'état de la mise en œuvre du programme de coopération technique mondial du programme d'audit des Etats membres de l'OMI (IMSAS). Le représentant de l'OHI a fait une intervention indiquant que, pour ce qui est de la mise en œuvre des aspects pertinents du chapitre V de la Convention SOLAS, l'OHI se tenait prête à contribuer aux plans d'actions correctives (CAP) suite aux visites effectuées dans le cadre de l'IMSAS ainsi qu'à la préparation d'auditeurs et à l'organisation de visites d'audit.

Les pays de la Caraïbe ont rendu compte de l'atelier régional pour les administrateurs maritimes de haut niveau (SMA) tenu les 28 février et 1^{er} mars 2019 en Jamaïque. La résolution SMA 2019 de la Jamaïque invitait entre autre les Etats de la Caraïbe à envisager d'inviter l'OHI à aider à la création d'un cadre national pour les services hydrographiques afin de répondre aux exigences de la règle 9 du chapitre V de la Convention SOLAS, d'étudier la possibilité de la création d'un service hydrographique régional et de devenir membres de l'OHI et de la Commission hydrographique de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes (CHMAC). L'atelier SMA est devenu un événement annuel incluant l'hydrographie en tant que point permanent de l'ordre du jour.

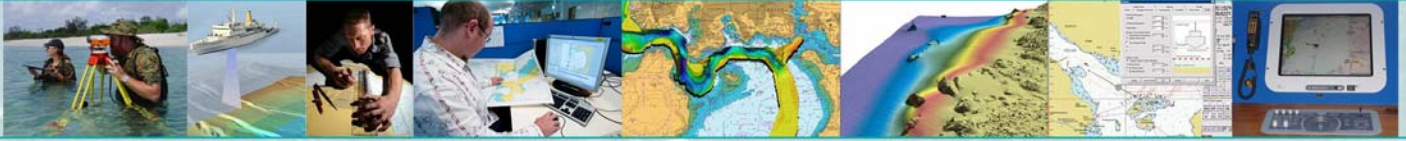


Le premier ministre de Malte, l'Honorable Dr Joseph Muscat et le Secrétaire général de l'OMI, M. Kitack Lim, avec le corps enseignant et les anciens élèves de l'IMLI lors de la session célébrant son 30^{ème} anniversaire.

Les activités parallèles ont compris une session célébrant le 30^{ème} anniversaire de l'IMLI, qui a vu la participation du Premier ministre de Malte, l'Honorable Dr Joseph Muscat, cérémonie au cours de laquelle la Malaisie a remis des contributions financières à l'UMM et à l'IMLI, avec la participation du Ministre des transports de la Malaisie. Cette cérémonie a également vu le lancement de la bourse de doctorat en l'honneur du Secrétaire général émérite Koji Sekimizu sur la gouvernance maritime à l'UMM. Au cours de la réunion, d'autres membres ont annoncé de futurs dons au fonds du TC. La réunion a tenu une courte session de remerciement pour M. Juvenal Shiundu, directeur intérimaire de la Division de la coopération technique, qui prendra sa retraite après plus de 22 ans de service exceptionnel au sein de l'OMI.

Au cours de la réunion, le représentant de l'OHI a eu plusieurs discussions informelles fructueuses avec le personnel du Secrétariat de l'OMI ainsi qu'avec des délégués. La coopération entre l'OMI et l'OHI pour le développement et finalement le partage de leurs profils maritime de pays respectifs a fait l'objet de discussions et sera envisagée plus avant. La coordination avec le directeur exécutif de la *Comisión Centroamericana de Transporte Marítimo* (COCATRAM) sur l'implémentation d'activités conjointes de renforcement des capacités dans la région de la Méso-Amérique et de la mer des Caraïbes a progressé. Une visite conjointe d'évaluation des besoins en Irak a fait l'objet de discussions et est en cours d'examen par l'OMI, l'OHI et l'AIMS.

Le TC a élu M. Laurent Parenté, Vanuatu, en tant que président et Mme Mandana Mansoorian, Iran (République islamique d'), en tant que vice-présidente du comité pour 2020. La prochaine session du TC (TC 70) devrait avoir lieu du 15 au 17 juin 2020.



MONACOLOGY

2019

L'édition 2019 de Monacology a eu lieu du 11 au 14 juin 2019 au pied du Siège de l'Organisation hydrographique internationale. Monacology est un événement annuel qui a pour objectif de sensibiliser les enfants à l'environnement et au développement durable.

Le thème sous-jacent de *Monacology 2019* était « *Monaco, ma ville durable* ». Dans le cadre de ce thème, l'OHI a présenté une carte de la zone maritime protégée de Toulon à Orbetello, avec l'autorisation du Service hydrographique et océanographique de la marine française (SHOM), montrant la zone marine de protection pour les mammifères marins qui fait l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France.

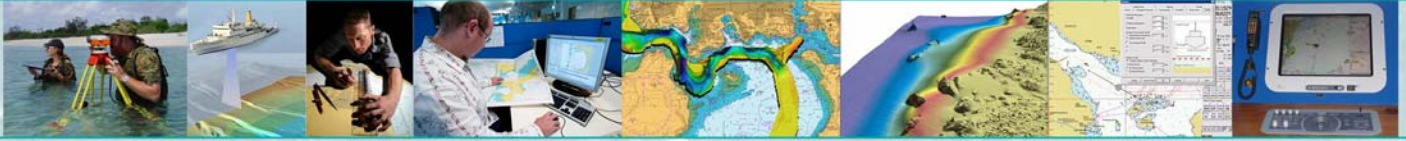


Le stand de l'OHI à Monacology 2019

Les enfants ont été curieux d'apprendre le nom de « leur » mer et c'est avec la plus grande attention et précision (à l'image d'un véritable cartographe, note du rédacteur) qu'ils ont reproduit la carte avec le trait de côte et les zones protégées.

Apprendre à lire et à comprendre la géographie de notre planète bleue revient à permettre aux plus jeunes de découvrir le domaine de l'hydrographie et des sciences marines et de prendre conscience de leur importance.

Dans ce contexte, tous les jeunes participants des écoles locales ont pu produire leur propre carte qu'ils ont pu rapporter chez eux ou à l'école.



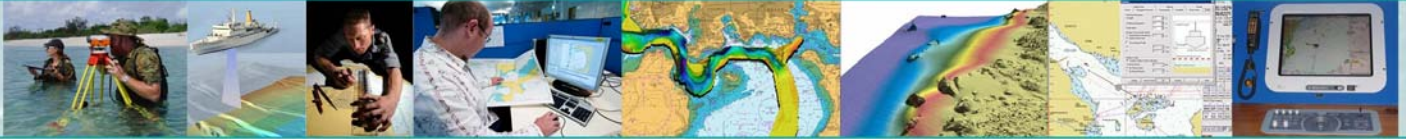
Un hydrographe en herbe et l'effervescence autour du puzzle de la carte

Tous les aspirants hydrographes ont reçu un badge de l'OHI portant la mention « hydrographe junior » pour récompenser leurs efforts.

Le stand de l'OHI a été honoré par la visite de SAS le Prince Albert II de Monaco, le mercredi 13 juin. Il a été accueilli par le Secrétaire général, le Dr Mathias Jonas, qui a présenté le stand de l'OHI dont l'objectif était de susciter la prise de conscience pour la nouvelle génération, de l'importance de l'hydrographie pour le développement durable des mers et des océans, notamment dans la Méditerranée qui est son terrain de jeu.



SAS le Prince Albert II de Monaco sur le stand de l'OHI avec le Secrétaire général de l'OHI, le Dr Mathias Jonas



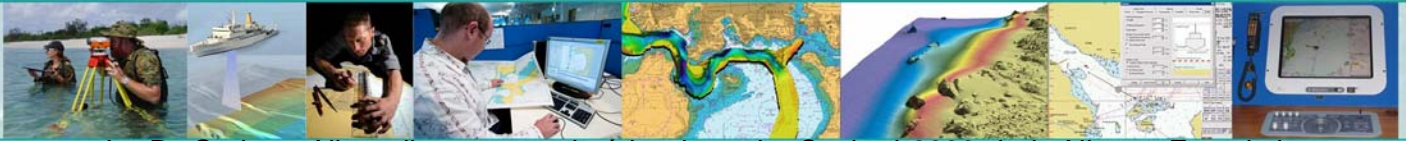
101^{ème} Session du Comité de la sécurité maritime de l'OMI
Londres, Royaume-Uni, 5-14 juin

Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2019	
Tâche 1.1.8.3	Entretenir des relations avec l'Organisation maritime internationale (OMI) y compris la participation aux reunions du MSC

Le Comité de la sécurité maritime (MSC) de l'OMI est la plus haute instance technique de l'Organisation maritime internationale (OMI). Les fonctions du MSC consistent à examiner des questions relatives aux aides à la navigation, à la construction et aux équipements des navires, aux règles de prévention des abordages, à la gestion des cargaisons dangereuses, aux procédures de sécurité maritime, aux informations hydrographiques, à la recherche et au sauvetage et à toute autre question affectant directement la sécurité maritime. La 101^{ème} session du MSC (MSC 101) s'est déroulée au siège de l'OMI, à Londres (Royaume-Uni), du 5 au 14 juin 2019. Le Directeur Abri Kampfer et l'adjoint aux Directeurs David Wyatt y ont représenté l'OHI. En abordant l'ordre du jour de la session lors de son discours d'ouverture, le Secrétaire général de l'OMI, M. Kitack Lim, a mis en exergue la fin de l'examen de haut niveau des instruments et l'OMI et la réalisation d'une analyse globale afin de s'assurer que les opérations des navires de surface autonomes (MASS) soient traitées de la manière la plus efficace possible, dans le futur, en tenant compte de la nécessité de conserver et, si possible, d'améliorer la sécurité de la navigation et des opérations. En ce qui concerne les actes de piraterie et les vols à main armée à l'encontre des navires, 223 incidents se sont produits dans le monde en 2018 par comparaison avec 204 incidents signalés en 2017 ; à ce jour, en 2019, les incidents dans les eaux d'Afrique de l'Ouest et centrale représentent approximativement la moitié de tous les incidents signalés. Il a souligné que le Sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage (NCSR)-6 a produit de nombreux projets de circulaires et de résolutions aux fins d'approbation et d'adoption ; les instruments relatifs à la fourniture de renseignements sur la sécurité maritime via le système Fleet Safety d'Inmarsat et Safety Cast d'Iridium ont revêtu un intérêt particulier. Il a noté qu'il était impératif que les documents d'orientation nécessaires à l'implémentation de ces nouveaux services soient mis à disposition dans les meilleurs délais.



MSC 101 de l'OMI - session plénière



Le Dr Graham Allen, directeur par intérim du projet Seabed 2030 de la Nippon Foundation (NF)-GEBCO, a fait une présentation au cours de l'un des événements post plénière, appuyée par un document d'information soumis au MSC 101. Il a présenté le contexte de la GEBCO et du projet Seabed 2030 et a mis en exergue les progrès réalisés par le projet Seabed 2030 à ce jour ainsi que les prochaines étapes visant à accroître la couverture bathymétrique globale actuelle. Il a souligné le récent succès de l'équipe NF-GEBCO Alumni team qui a remporté le prix Shell Ocean Discovery XPrize. Il a conclu avec les actions que les administrations maritimes pourraient prendre à l'appui du projet et ainsi contribuer à atteindre l'ODD (Objectif de développement durable) 14 des Nations Unies et les objectifs de la Décennie des sciences océaniques pour le développement durable des Nations Unies.

Navires de surface autonomes (MASS)

Le comité a noté la progression de l'exercice de définition réglementaire. Le MSC a encouragé les Etats membres de l'OMI à contribuer à la première étape de l'exercice de définition réglementaire et a invité les Etats membres à soumettre les résultats de la première étape au groupe de travail intersession. Le comité a approuvé le mandat du groupe de travail intersession et a approuvé le projet de directives provisoire pour les essais MASS et la circulaire MSC associée (MSC.1/Circ.1604). De nombreux Etats membres de l'OMI ont souligné la nécessité d'obtenir la permission préalable de l'Etat côtier pour les navires ayant les niveaux 3 et 4 pour l'autonomie d'opérer dans leurs eaux.

Code polaire pour les navires non SOLAS

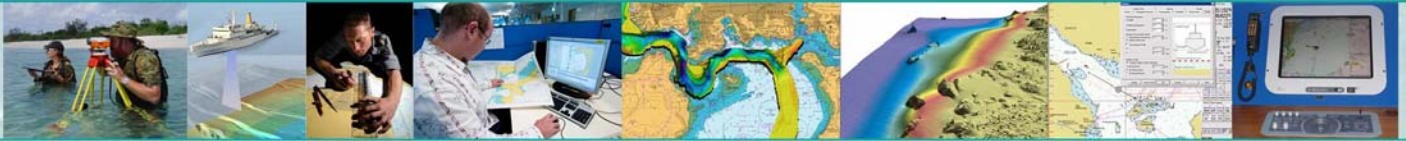
En examinant les mesures de sécurité pour les navires non SOLAS opérant dans les eaux polaires, le Comité a approuvé le projet de résolution de l'Assemblée demandant instamment l'application des mesures de recommandation pour les navires non SOLAS opérant dans les eaux polaires et soutenant les mesures visant à réduire les risques opérationnels. Le MSC a convenu de charger le NSCR 7 d'envisager plus avant de rendre l'application des chapitres 9 et 11 du Code polaire obligatoire pour les navires non SOLAS, tout en tenant compte des conséquences et de la faisabilité de l'application de ces chapitres avant de commencer à préparer des amendements pour les instruments obligatoires.

Hydrographie, navigation et cartographie

Les dispositifs de séparation du trafic et les mesures d'organisation du trafic approuvés lors du NSCR 6 ont été adoptés. Le MSC a approuvé la circulaire MSC (MSC.1/Circ.1609) sur les *Directives pour la normalisation de la conception de l'interface utilisateur du matériel de navigation (S-Mode)*. Le Comité a également adopté la résolution MSC.466(101) sur les *Amendements aux normes de performance pour la présentation des renseignements de navigation sur les écrans de navigation de bord* et a approuvé la



Le directeur par intérim du projet Seabed 2030, le Dr Graham Allen, après une session plénière lors du MSC 101



circulaire SN.1/Circ.243/Rev.2 sur les *Directives pour la présentation des symboles, termes et abréviations*. Les instructions données par les trois documents affecteront la conception de l'interface utilisateur de l'ECDIS à partir de 2024. Le comité a adopté la résolution MSC.467(101) sur les *Orientations sur la définition et l'harmonisation du format et de la structure des portefeuilles de services maritimes dans le contexte de l'e-navigation* et a approuvé la circulaire MSC.1/Circ.1610 sur les *Descriptions initiales de services maritimes dans le contexte de l'e-navigation*.

Renseignements sur la sécurité maritime

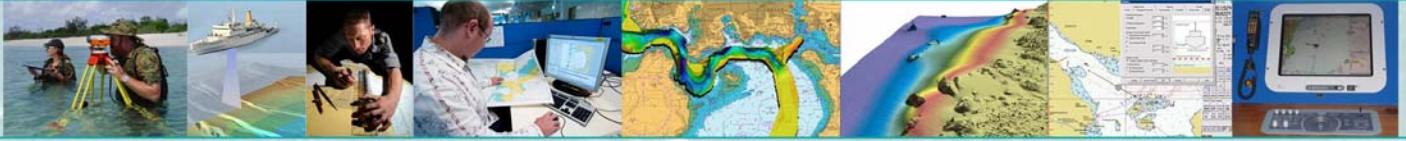
Le comité a approuvé la MSC.1/Circ.1364/Rev.1/Corr.1 sur les *Amendements au manuel international SafetyNET révisé* et la MSC.1/Circ.1611 sur les *Directives intérimaires relatives aux exigences techniques pour Fleet Safety*. Le MSC a adopté, avec des modifications soumises par l'IMSO, la résolution MSC.468(101) sur les *Amendements à la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime* (résolution A.705(17), telle qu'amendée) ; le comité a également adopté les résolutions MSC.469(101) sur les *Amendements au service mondial d'avertissements de navigation* (résolution A.706(17), telle qu'amendée) et MSC.470(101) sur les *Amendements au service mondial OMI/OMM d'information et d'avis relatifs à la météorologie maritime et à l'océanographie – Document d'orientation* (résolution A.1051(27)). Le MSC a convenu de diffuser le manuel intérimaire du service d'Iridium SafetyCast via une circulaire MSC jusqu'à ce que le document final soit complet et abouti, et le comité a par conséquent approuvé la MSC.1/Circ.1613 sur le *Manuel intérimaire du service d'Iridium SafetyCast*.

Sécurité maritime

Le comité a convenu que des aspects de la gestion des cyber-risques, incluant les aspects de sécurité physique de la cybersécurité, devraient être abordés dans les plans de sécurité des navires conformément au Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS). Le MSC a également confirmé que la résolution MSC.428(98) sur la *Gestion des cyber-risques maritimes dans le cadre des systèmes de gestion de la sécurité (SMS)* dispose que l'Organisation exige des administrations qu'elles s'assurent que les cyber-risques sont convenablement abordés dans les SMS existants, qu'ils soient vérifiés par un document de conformité et par un certificat de gestion de la sécurité, et que dans le plan de sécurité du navire soit fait référence aux procédures de gestion des cyber-risques figurant dans le SMS.

Piraterie et vols à main armée

Le comité a demandé aux Etats membres de continuer à rapporter les incidents de piraterie et de vols à main armée au Secrétariat via le modèle de notification contenu dans la MSC.1/Circ.1333/Rev.1 sur les *Recommandations aux gouvernements concernant la prévention et la répression des actes de piraterie et des vols à main armée à l'encontre des navires*. Il a également été rappelé aux Etats membres de fournir et de tenir à jour les informations relatives à leur(s) correspondant(s) national (aux) dans le module « Contact



Points » du Système mondial intégré de renseignements maritimes (GISIS) pour la communication d'informations sur la piraterie et les vols à main armée. Le MSC a pris note de la décision prise par le groupe de l'industrie, concernant l'examen et la révision de la zone à haut risque (HRA), d'amender les frontières géographiques et de réduire la zone de piraterie à l'océan Indien, afin de mieux refléter la menace de la piraterie dans cette région tout en maintenant l'objectif principal, à savoir d'assurer la sûreté et la sécurité des navigateurs.

Mouvements migratoires dangereux

Le MSC a reçu des rapports sur les progrès réalisés dans le cadre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial de partage des responsabilités pour les réfugiés. Le MSC a reçu plusieurs rapports d'Etats membres directement impliqués dans des opérations, en particulier de ceux impliqués en Méditerranée centrale, ainsi que sur les efforts entrepris afin de faciliter la coopération multilatérale et de rechercher des solutions aux problèmes communs en partageant l'expertise et les meilleures pratiques. Le comité a noté que depuis le lancement de la plateforme inter-agences pour le partage d'informations relatives au trafic de migrants dans le cadre du GISIS, seuls sept incidents ont été rapportés. Les Etats membres ont été encouragés à fournir et à mettre à jour les informations incluses dans l'appendice à la MSC.1/Circ.896/Rev.2 sur les *Mesures intérimaires visant à lutter contre les pratiques dangereuses liées au trafic ou au transport de migrants par la mer*.

Système de navires d'observation bénévoles

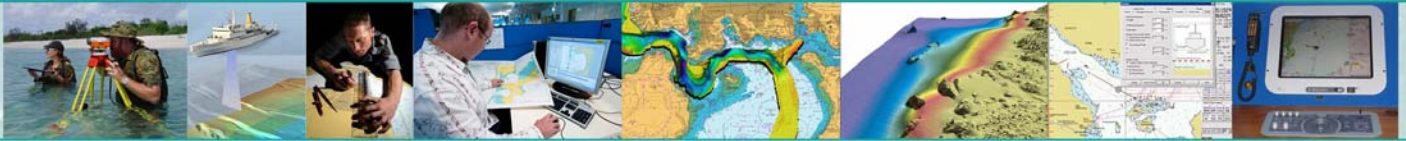
Au cours des discussions relatives au système de navires d'observation bénévoles (VOS), l'Organisation météorologique mondiale a fait une intervention vigoureuse soutenant le mode de fonctionnement actuel. L'OHI a fait une intervention à l'appui de la position de l'OMM, soulignant l'impact négatif sur les initiatives de l'OHI, telles que la bathymétrie participative et la GEBCO, si les amendements proposés étaient adoptés et approuvés. Des Etats membres et d'autres organisations ont fortement appuyé la position de l'OMM et le maintien du VOS dans sa forme actuelle. Certains Etats membres ont remis en question l'affirmation selon laquelle les activités du VOS n'étaient pas soumises aux restrictions de la CNUDM relatives à la recherche scientifique.

Présidence et vice-présidence

Le MSC a réélu à l'unanimité M. Bradley Groves, Australie, en tant que président et M. Juan Carlos Cubisino, Argentine, en tant que vice-président du comité pour 2020.

Prochaines sessions

La prochaine session du MSC devrait avoir lieu du 13 au 22 mai 2020 (MSC102).



21^{ème} Conférence de la Commission hydrographique de la Méditerranée et de la mer Noire
Cadix, Espagne, 11-13 juin

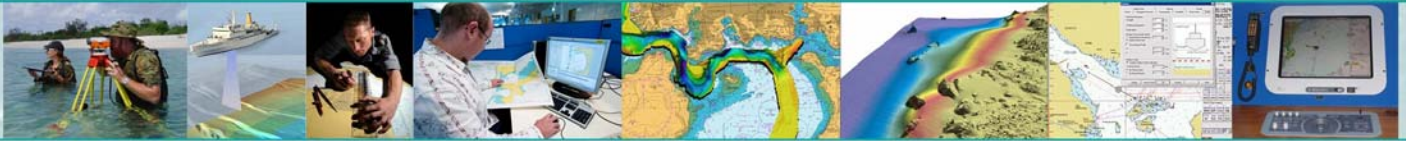
Contribution au Programme de travail 2019 de l'OHI

Tâche 3.2.1.6	Préparer et rendre compte des réunions des commissions hydrographiques regionals : CHMMN
---------------	--

The 21st Conference of the Mediterranean and Black Seas Hydrographic Commission (MBSHC) was held in Cádiz, Spain from 11 to 13 June, hosted by the Instituto Hidrográfico de la Marina (IHM), the Spanish Hydrographic Office. The Conference was chaired by Rear-Admiral Luigi Sinapi, Director of the Italian Hydrographic Service (IIM). A total of 47 representatives from 18 Member States of the MBSHC (Algeria, Bulgaria, Croatia, Cyprus, Egypt, France, Georgia, Greece, Italy, Malta, Montenegro, Morocco, Romania, Russian Federation, Slovenia, Spain, Turkey and Ukraine) and two Associate Member States (United Kingdom and United States of America) participated in the Conference. Albania, the International Association of Marine Aids to Navigation and Lighthouse Authorities (IALA), the Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC) of UNESCO, the Mediterranean Science Commission (CIESM), IC-ENC and PRIMAR, as the two Regional ENC Coordinating Centres (RENC), were represented as observers. Seven stakeholders from industry participated as invited expert contributors. The IHO Secretariat was represented by Director Mustafa Iptes, Assistant Director Yves Guillam and Spanish Translator Mary Paz Muro. A total of sixty-seven participants attended the Conference.



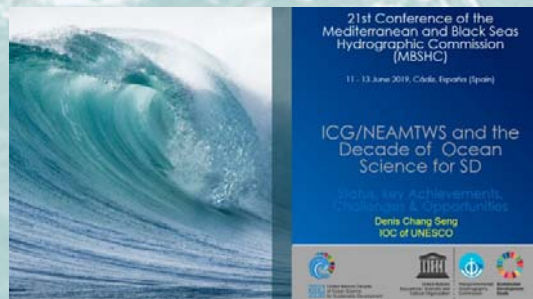
Participants of the 21st Conference of the MBSHC.



La Conférence a été ouverte par le Vice-amiral Juan Luis Sobrino Pérez-Crespo, chef de l'action maritime en Espagne, qui a mis en exergue l'importance de l'hydrographie non seulement à l'appui de la sécurité de la navigation mais également en tant que base de données géospaciales à l'appui de la planification et de la gestion des affaires maritimes.

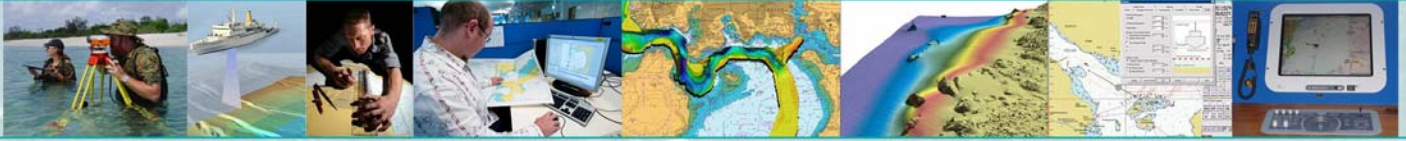
La CHMMN a reçu près de 20 comptes rendus nationaux d'Etats membres. Certains, comme celui de la Croatie, étaient soutenus par des présentations très efficaces, ne fournissant pas seulement des faits marquants mais également des conclusions, des priorités stratégiques et des thèmes de haute priorité à débattre lors de la Conférence. Le Directeur Iptes a rendu compte des questions opérationnelles de l'OHI et du programme de travail de manière générale, ainsi que des principaux résultats de la dernière réunion de l'IRCC (IRCC-11). Les membres ont été informés du programme et des principales dates butoir de la préparation de la 2^{ème} session de l'Assemblée, qui inclut le processus de sélection des membres du Conseil. Ils ont également été invités à utiliser dans la mesure du possible le nouveau service de formulaire en ligne afin de mettre à jour leurs informations (C-55, P-5) et de répondre aux lettres circulaires de l'OHI. Les membres ont également été invités à fournir leur contribution en vue de mettre à jour les statuts de la CHMMN, conformément aux amendements finaux à la résolution de l'OHI 2/1997 qui ont été approuvés lors de l'IRCC-11.

L'ensemble des présentations, proposées soit par des observateurs soit par des participants et parties prenantes de l'industrie, étaient très éducatives, en particulier pour les personnes participant à la Conférence pour la première fois. Le représentant de la COI a fourni un rapport de situation clair sur les systèmes d'alerte aux tsunamis dans la région et sur les défis et lacunes auxquels sont actuellement confrontés les Etats côtiers de la mer Méditerranée. Le coordonnateur NAVAREA a été invité à participer à l'exercice NEAMWave 20.



L'aval de la boîte à outil de gestion du risque de l'AIMS par l'OMI via la SN.1/Circ.296 a été noté, de même que les opportunités de renforcement des capacités fournies par l'AIMS pour le développement et la tenue à jour des Aides à la navigation (AtoN).

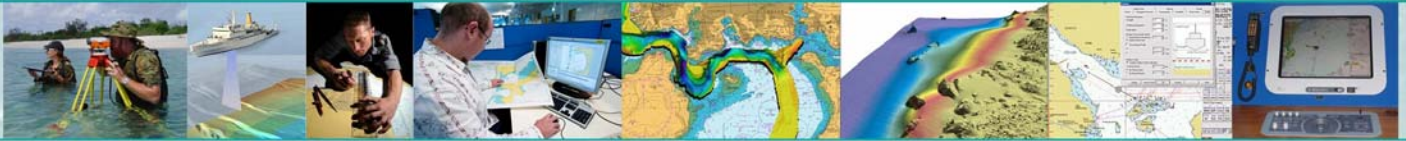
Le président de la CHMMN, faisant également son rapport au titre de président du HSSC, a donné une image claire des développements techniques réalisés dans le cadre de la S-100 ainsi que sur la stratégie d'implémentation des produits basés sur la S-100, qui est en cours de préparation aux fins d'examen lors de la prochaine réunion du Conseil. Il a été noté que très peu d'Etats membres de la CHMMN avaient réellement commencé à s'impliquer dans le développement de produits basés sur la S-100. Ce qu'il conviendrait de faire afin de se préparer dans un avenir proche est d'établir une attente générale obtenue de manière implicite auprès des membres de la CHMMN.



L'une des activités restante et principale de la Commission est la mise en œuvre de schémas d'ENC de cartes INT approuvés. La CHMMN a d'abord été informée qu'une enquête sur le futur de la carte marine papier, préparée par le groupe de travail sur la cartographie marine et avalisée par le HSSC, devait bientôt être lancée (cf. LC de l'OHI 29/2019). Le rapport préliminaire joint à cette enquête montre implicitement qu'à partir d'aujourd'hui, la priorité devait être donnée aux schémas d'ENC. Prenant note de cet avertissement et nonobstant les difficultés d'atteindre un consensus pour la conception de ces schémas, des propositions ont été faites par le coordonnateur de la région de cartographie F (France) afin d'avancer. En application de la résolution de l'OHI 1/2018 sur les chevauchements de cellules d'ENC, la CHMMN a pris note des rapports d'évaluation des risques fournis par les parties intéressées ainsi que des déclarations politiques associées. A la fin de la Conférence, le Shom (France) a démissionné de son rôle de coordonnateur de cartes et a été félicité pour son implication et pour ses réalisations pendant plus de 40 ans en tant que coordonnateur de la région de cartographie F. Le rôle de coordonnateur de cartes a été repris par l'IIM (Italie).

Un compte rendu sur les activités relatives aux renseignements sur la sécurité maritimes (RSM) au sein de la NAVAREA III a été présenté par l'Espagne et examiné par la Commission. Les récentes activités du groupe de travail pour la sécurité de la navigation dans les mers Noire et d'Azov (BASWG) ont également été présentées par le président du BASWG (Turquie).

A l'issue de la Conférence, le capitaine de vaisseau (Dir.) José Daniel Gonzalez-Aller Lacalle a pris les fonctions de président de la CHMMN et la Commission a reçu avec satisfaction la proposition de la Slovénie d'accueillir la 22^{ème} Conférence de la CHMMN en 2021.



11^{ème} réunion du Comité de coordination inter-régional (IRCC11) Gênes, Italie, 3-5 juin

Contribution au programme de travail de l'OHI pour 2019

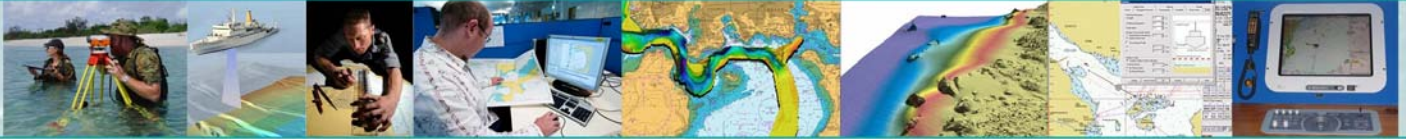
Tâche 3.1.1	Organiser, préparer et rendre compte des réunions annuelles du Comité de coordination inter-régional (IRCC)
-------------	---

La 11^{ème} réunion du Comité de coordination inter-régional de l'OHI (IRCC11) qui a eu lieu à Gênes, Italie, du 3 au 5 juin, était accueillie par le Service hydrographique italien. La réunion était présidée par M. Parry Oei (Singapour) en présence de 47 participants de 23 Etats membres et de deux organisations observatrices. Toutes les commissions hydrographiques régionales, à l'exception d'une, et tous les organes subordonnés de l'IRCC y étaient représentés. La Commission hydrographique de la zone maritime ROPME (CHZMR) n'y était pas représentée. Le discours d'ouverture a été prononcé par le Directeur adjoint de la Marine italienne, le Vice-amiral Paolo TREU. Le Secrétariat de l'OHI y était représenté par le Secrétaire général, le Dr Mathias Jonas (président de la CHA), par le Directeur Mustafa Iptes (Secrétaire de l'IRCC) et par l'Adjoint aux Directeurs Alberto Costa Neves (Secrétaire assistant de l'IRCC).

L'IRCC a passé en revue les rapports et les activités des CHR et de ses organes subordonnés. Il a également reçu des rapports et données d'autres organes de l'OHI et de parties prenantes externes. La réunion a été informée des difficultés d'assurer des infrastructures de renseignements sur la sécurité maritime (RSM) dans la région d'Afrique occidentale et centrale qui compte seulement trois Etats membres et 18 membres associés, avec uniquement deux Services hydrographiques en place. Le Comité a vivement encouragé le renforcement des liens entre les coordonnateurs CB régionaux et le SMAN-SC pour la programmation et la sélection de candidats en formation en RSM.

Les participants ont salué les efforts significatifs des coordonnateurs CB afin d'évaluer les besoins dans les régions, d'identifier des projets nationaux et régionaux susceptibles de contribuer au plan de travail en renforcement des capacités (CBWP) et de coordonner le soutien pour les pays qui en ont besoin. L'IRCC a pris en compte les préoccupations du sous-comité sur le renforcement des capacités (CBSC) liées au manque de financement pour couvrir tous les projets identifiés au sein du CBWP. Le Comité a reconnu les travaux effectués par l'IBSC pour la fourniture de l'édition 2.1.0 du document d'accompagnement *Directives pour la mise en œuvre des normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine* (mai 2019). La réunion a exprimé sa reconnaissance pour le généreux soutien financier de la République de Corée et de la Nippon Foundation du Japon ainsi que pour le soutien en nature des Etats membres et des parties prenantes de l'industrie.

La réunion a identifié la nécessité d'un engagement régional afin d'encourager les Etats membres à utiliser le CATZOC pour générer la contribution à la C-55 (*Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde*) de manière cohérente et



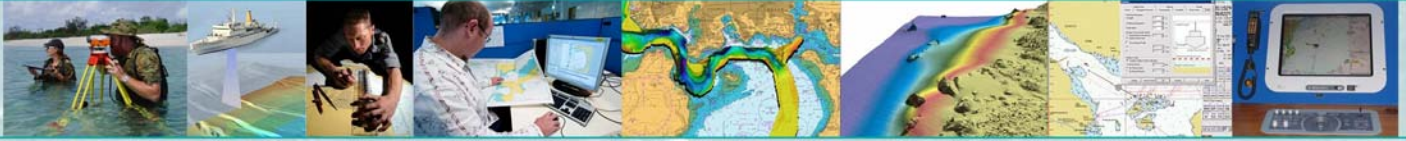
harmonisée. Pour que cela se concrétise, il est nécessaire de coder les valeurs significatives des CATZOC dans les ENC. Des rapports ont été reçus sur l'état de la population des CATZOC dans les ENC, sur les cartes papier générées automatiquement à partir des ENC, sur les ENC à haute résolution et sur les possibilités de soutenir et/ou réglementer la production de cartes pour les bateaux de plaisance.

L'importance de la qualité et de la cohérence des données a été examinée et le Comité a invité les CHR à encourager les Etats membres à diffuser leurs ENC via les RENC et à donner leur accord pour mettre les valeurs CATZOC à disposition dans les couches additionnelles d'INToGIS II (mode gestionnaire, disponible pour les EM uniquement). Les participants ont noté le fait que les travaux des parties prenantes se poursuivent en vue d'améliorer la couverture et de gérer les chevauchements et le Comité a approuvé une révision du mandat du WENDWG à l'appui d'une stratégie d'implémentation des produits basés sur la S-100, y compris les ENC de la S-101. Les participants ont pris note de l'avant-projet de la fourniture de la feuille de route des services de la S-100. Ces développements aboutiront finalement à la mise en place d'une coordination globale des principes en matière de services de navigation, en coopération avec l'OMI et l'AIMS.

La réunion a noté les améliorations apportées au catalogue d'ENC de l'OHI et a félicité IC-ENC et PRIMAR pour leur soutien continu aux producteurs d'ENC et aux communautés d'utilisateurs ainsi qu'au Centre de coordination régional des ENC de la CHAO (RECC) pour sa progression dans la mise en place de ses opérations. Des félicitations ont également été adressées à la République de Corée et aux autres parties prenantes qui ont œuvré sans relâche pour développer la phase II d'INToGIS.

Des progrès ont été rapportés sur certains aspects hydrographiques, avec les développements intervenus en matière de surfaces de référence verticale communes, d'évaluation des risques et de plans d'exécution de nouveaux levés, de bathymétrie dérivée par satellite (SDB), d'algorithmes relatifs aux isobathes, de navires autonomes en mettant l'accent sur les eaux très peu profondes et sur les nouveaux bâtiments hydrographiques signalés dans les Fidji, au Maroc et au Nigéria. Des progrès ont été notés dans le domaine de la bathymétrie participative (CSB), pour la nouvelle Publication de l'OHI B-12 (*Directives pour la bathymétrie participative*), ainsi que la nécessité pour les CHR de s'engager et d'encourager les Etats membres à publier des ensembles de données ou des sous-ensembles dans le domaine public via le Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique (DCDB). Des rapports ont été reçus sur les contributions de données accrues au DCDB et pour la GEBCO, soulignant l'impact positif du projet Seabed 2030 de la GEBCO.

Le Comité a avalisé le projet de Résolutions de l'OHI amendés 2/1997 *Création de Commissions hydrographiques régionales* et 1/2005 *Réponses de l'OHI en cas de catastrophes*. MapAction, une association cartographique humanitaire, a présenté ses travaux et les synergies potentielles de réponse en cas de catastrophes en travaillant avec l'OHI et les CHR. Des plans de réponse en cas de catastrophes sont en cours de développement au sein de plusieurs CHR et des expériences ont été partagées lors de la réunion.

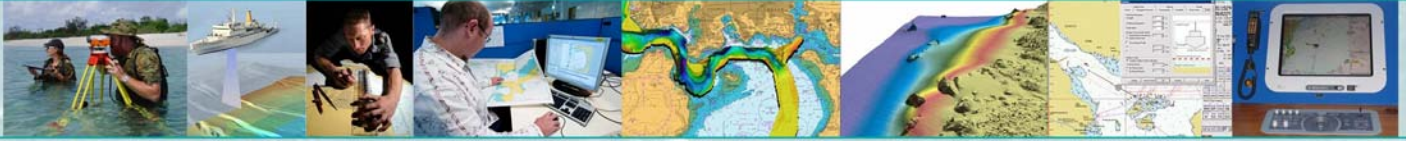


Les participants à la 11^{ème} réunion de l'IRCC

La réunion a examiné la progression des activités relatives à l'infrastructure de données spatiales maritimes (MSDI) et le résultat de l'étude de développement du concept de MSDI conjointement conduite par l'OGG (Open Geospatial Consortium) et l'OHI, financées par la NGA des Etats-Unis. Un rapport conjoint est en cours de préparation. La réunion a également reconnu les travaux de l'équipe de projet de l'OHI sur la mise en œuvre des principes directeurs partagés de l'UN- GGIM pour les informations géospatiales au sein de l'OHI. Le co-président du groupe de travail de l'UN-GGIM sur les informations géospatiales marines (WGMGI) a mis à jour la réunion sur son programme de travail. Les participants ont été informés du développement du matériel de formation pour les MSDI, financé par le Danemark, prochainement à la disposition du public.

L'IRCC a avalisé les amendements à la Publication de l'OHI B-6 (*Normalisation des formes du relief sous-marin*) et les amendements à la résolution de l'OHI 2/2007 *Principes et procédures pour la modification des normes et spécifications techniques de l'OHI* telle qu'amendée. La réunion a été informée de la progression du groupe de travail sur la révision du plan stratégique (SPRWG) et sur l'impact éventuel de la mise en œuvre du programme de travail de l'IRCC.

Le Comité a appris le décès tragique de M. Ian Halls (Australie), rédacteur en chef de la Revue hydrographique internationale (RHI) de 2013 à 2019 et a rendu hommage au travail remarquable qu'il a accompli. L'Adjoint aux Directeurs de l'OHI, Alberto Costa Neves, a été nommé rédacteur en chef par intérim pour l'édition de la Revue de novembre 2019. Les présidents des CHR ont été invités à rechercher proactivement des articles scientifiques et/ou de recherche de bon niveau en vue de leur publication dans la Revue et pour soutenir leurs représentants au sein du Comité d'édition de la RHI. Les développements intervenus dans l'infrastructure du Secrétariat de l'OHI ont été rapportés, y compris sur les SIG de l'OHI, sur les bases de données, sur le système d'enregistrement en ligne et sur le système de



formulaire en ligne et la manière dont ceux-ci impactent les CHR et les activités des Etats membres.

Le Comité international de protection des câbles (ICPC) a rendu compte de ses activités et le Comité a noté la menace croissante pour l'infrastructure de câbles sous-marins qui provient d'activités de minage sous-marin profond non coordonnées et la nécessité de représenter les câbles sur les cartes aux profondeurs océaniques complètes dans ces zones, reconnaissant la nécessité pour les membres de l'ICPC de fournir des données sur les câbles tels que posés en temps opportuns. Il a également noté le dialogue de l'ICPC avec l'OGC eu égard au lancement d'une expérimentation d'interopérabilité et d'un futur projet pilote dans le but de développer une spécification de produit pour les câbles sous-marin S-4xx.

Il est prévu que la prochaine réunion l'IRCC aura lieu à Gdansk, Pologne, du 1^{er} au 3 juin 2020 et qu'elle sera accueillie par le Service hydrographique de la marine polonaise. Les réunions suivantes seront tenues à Monaco (2021), en Equateur (2022, à confirmer) et au Japon (2023, à confirmer). La réunion de l'IRCC de 2021 suivra la réunion CBSC18, un séminaire des parties prenantes CB de deux jours, ainsi que les célébrations de la Journée mondiale de l'hydrographie dans le cadre du centenaire de l'Organisation.